

**Programme décennal de dragage d'entretien du bassin
du parc nautique et approfondissement de sa partie est
à Saint-Jean-Port-Joli
par Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli**

Dossier : (6211-02-126)

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 3 septembre au 18 octobre 2013**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien du bassin du parc nautique et approfondissement de sa partie est à Saint-Jean-Port-Joli* par Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli a pris fin le 18 octobre 2013. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 août 2013 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 3 septembre au 18 octobre 2013, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La corporation du Parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli projette d'entreprendre un programme décennal de dragage d'entretien du bassin de la marina (phase I) qui serait réalisé chaque année par dragage hydraulique. Pour réaliser les travaux d'entretien, le promoteur prévoit utiliser une drague à succion de faible capacité qu'il a utilisée au cours des dernières années. Les sédiments pompés seraient rejetés en eau libre à environ 200 mètres en aval de la zone des travaux.

De plus, le programme prévoit le dragage de construction de la partie est du bassin de la marina (phase II) afin d'en augmenter la capacité d'accueil la faisant passer de 45 à 85 emplacements. Il serait d'abord réalisé à l'aide d'une drague mécanique, puis par un sur-dragage hydraulique à l'automne. Les sédiments seraient gérés en milieu terrestre sur un terre-plein situé à proximité de la marina et qui sert actuellement de site de remisage des bateaux en hiver. L'approfondissement subséquent de cette section du parc nautique serait réalisé à l'aide de la drague à succion et le rejet en eau libre. Il est à noter toutefois que la réalisation de tout ce segment du projet est conditionnelle aux fonds disponibles.

Pour l'ensemble du programme décennal, les volumes de sédiments visés par les dragages d'entretien s'élèvent à 68 500 m³ pour le secteur de la phase I et à 27 900 m³ pour le secteur de la phase II, pour un total de 96 400 m³. Pour le dragage de construction, le volume de sédiments est estimé à 18 725 m³.

(Extrait du communiqué émis le 3 septembre 2013)

Les préoccupations soulevées

Aucun citoyen ne s'est présenté lors de la séance d'information et aucune préoccupation n'a été recueillie pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Marie-Bonenfant de Saint-Jean-Port-Joli	7B, place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdo régionaux
13 septembre 2013	La Presse	
24 septembre 2013	Le Journal de Québec	
11 septembre 2013		Le Placoteux
25 septembre 2013		Le Placoteux

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
3 septembre 2013 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	154	Site du BAPE
1 ^{er} octobre 2013 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le 1 ^{er} octobre 2013
Lieu	Salle Médard-Bourgault de l'Auberge du Faubourg, 280, de Gaspé Ouest, route 132, Saint-Jean-Port-Joli
BAPE : Animation	M. Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M. Luc Nolet, conseiller en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	M ^{me} Annie Bélanger
Promoteur	M. Jean Gagnon, président, Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli M. Michel Duval, secrétaire et coordonnateur du projet, Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli M. Pier Lepage, directeur RH, Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli M ^{me} Annie Taillon, ingénieure, Roche inc.
Assistance	Aucun citoyen ne s'est présenté
Durée	s/o

Les relations de presse

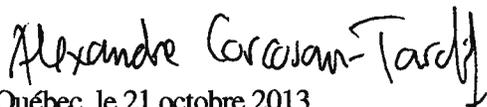
Aucun média ne s'est présenté à la séance d'information tenue à Saint-Jean-Port-Joli.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis par le BAPE le 3 septembre 2013, la nouvelle a été reprise par le site Web *Le buckaroo.com*. L'information relayée concernait la tenue de la séance d'information du 1^{er} octobre dernier.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a permis d'arriver à la même conclusion.



Québec, le 21 octobre 2013

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication